

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 février 2010

PRÉVENTION ET RÉPRESSION DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES - (n° 2293)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 7

présenté par
M. Geoffroy

ARTICLE 2

À la fin de l'alinéa 3, supprimer les mots :

« au sein du couple ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.